



## ಅಧಿಕಾರ ವಹಿವಾಟು ನಿಯಮಾವಳಿ

### ನಿಯಮಾವಳಿ

(1996-97 ರಲ್ಲಿ ಅಂಗೀಕರಿಸಿದ)

**Monsieur le Président,**

Notre rencontre annuelle constitue une tradition honorable de l'Organisation, où les voix s'expriment et les intentions se déclarent, sur les grandes questions qui

Commission.

Etant convaincu de l'importance et la spécificité de chaque question inscrite à son ordre du jour, nous pensons que celles du thème intitulé "l'Etat de droit aux niveaux national et international" demeurent en constante croissance.

Nous sommes toujours restés attachés au respect de la Charte des

dans les efforts de l'organisation, pour l'optimisation de la diffusion du droit international. A ce propos nous notons avec satisfaction son apport en matière de

**renforcement des capacités nationales**, grâce à la mise en œuvre des Programmes et

initiatives, qu'offrent ses organes et institutions spécialisées.

**Monsieur le Président,**

Au niveau national, le Maroc entreprend dans la **continuité**, des **programmes sectoriels de réformes**, propices à la promotion de l'Etat de droit. L'année 2018 a enregistré de nouvelles réformes structurelles engagées dans ce sens, notamment, l'élaboration de nouveaux cadres juridiques en **matière pénale**, la **révision du statut** du Conseil national des droits de l'homme (**CNDH**) ainsi que le **renforcement des droits de la femme**.

Concernant ce dernier point, les préoccupations du législateur marocain se sont orientées vers la **promotion de la condition féminine** et la mise en œuvre du **principe de l'équité**, de l'**Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination**. L'adoption d'un nouveau plan gouvernemental pour

**l'égalité et le lancement d'une politique nationale de lutte contre la violence faite aux femmes**. Cette dernière mesure a été sous-tendue par l'adoption, le 14 février 2018 de la loi **103.13** relative à la lutte contre les violences faites aux femmes.

pour soutenir durablement, dans ses **composantes humaine, économique et sociale**, l'Etat de droit au niveau national.

On rappellera également que le Maroc a été parmi les premiers pays à se présenter pour **l'examen volontaire** des premières mesures prises pour la **mise en œuvre** des